

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identification du produit

- Nom du produit : **Liquide de MICHEL - Tampon / Buffer (Solution Mère)**
- Type du produit : **Mélange**
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance/du mélange et utilisations déconseillées
Emploi de la substance / de la préparation : Fixateur pour prélèvements biologiques

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Producteur/fournisseur :

Alphapath

101 Chemin des Pêcheurs
Les Ateliers de la Louvade
34130 MAUGIO - France
Tel. : +33 (0)4 67 60 74 79
Fax : +33 (0)4 67 60 98 27
Mail : contact@alphapath.fr

· Numéro d'appel d'urgence

INRS/ORFILA Tél. : +33 (0)1 45 42 59 59 Site : <http://www.centres-antipoison.net>

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008
Le mélange est classé comme non dangereux selon les critères des Règlements 1272/2008.

· Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est considéré comme non dangereux selon le Règlement CLP.
Il ne comporte pas d'élément d'étiquetage particulier.

· Pictogrammes

Non applicable

· Mention d'avertissement

Non applicable

· Mentions de danger

Aucune

· Conseils de prudence

Non applicable

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Non applicable

· Autres dangers

- Aucun

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable
- vPvB: Non applicable

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique Mélange en solution

Description / Composition

Préparation composée principalement des substances classées indiquées ci-après.

Nom	N° Index	N° CE /EINECS	N° CAS	%	Classification	Mentions de Danger
N-Ethylmaleimide	-----	204-892-4	128-53-0	C < 1% & C < 0.1%	Acute Tox. 2 Acute Tox. 3 Skin Corr. 1B Skin Sens. 1 	H300 H311 H314 H317

Indications complémentaires : Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux :

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Si apparition d'une douleur ou irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion :

Ne pas faire vomir.

Rincer immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau.

Si une irritation ou un malaise se développe, consulter un médecin.

Indications destinées au médecin :

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

. Renseignements généraux

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs.

. Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction appropriés :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. Produits d'extinction déconseillés pour raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger particulier n'a été déterminé.

Aucun produit de combustion, posant un danger significatif, n'est à craindre de ce produit.

. Conseils aux pompiers

. Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs.

. Informations complémentaires

Refroidir les récipients fermés en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. Conseils généraux

Utiliser du matériel de protection adéquat, comme indiqué dans le point 8.

. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un équipement respiratoire contre les effets des vapeurs.

Prendre les précautions nécessaires pour réduire tout contact direct, cutané ou oculaire et pour éviter toute inhalation.

Suivre les procédures de laboratoire en vigueur.

. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir les liquides à l'aide d'une matière absorbante.

Essuyer le produit avec soin et le placer dans un récipient à déchets adéquat.

Rincer et diluer abondamment à l'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface, dans les nappes d'eau souterraines dans la terre ou le sous sol.

Dans le cas de pénétration environnementale, avvertir les autorités compétentes.

Pour l'élimination des déchets se référer au point 13.

. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le point 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le point 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le point 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir les flacons avec précautions. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains après manipulation. Observer les précautions habituellement prises lors de la manipulation de produits chimiques.

· Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit frais à l'abri de la lumière.

· Indications concernant le stockage commun :

Pas d'indication particulière de stockage.

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des contenants bien fermés.

· Utilisation (s) finale(s) particulière(s) :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques

Sans autre indication, voir point 7.

· Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelles.

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire :

La protection des voies respiratoires n'est pas requise.

En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Après utilisation, les gants souillés seront éliminés

conformément à la législation en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire.



Gants de protection

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

· Matériau des gants :

Le choix du matériau des gants doit être réalisé en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et est à respecter.

· Protection des yeux :



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps :

Une protection individuelle particulière n'est pas requise.

Choisir la protection individuelle adaptée suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		· Indications générales
· Aspect :		
Forme :	Liquide	
Couleur :	Incolore	
· valeur du pH :	Non déterminé	
· Changement d'état		
Point de fusion :	Non déterminé	
Point d'ébullition :	Non déterminé	
· Point d'inflammation (éclair) :	Non applicable	
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable	
· Température d'auto inflammation	Non applicable	
· Température de décomposition :	Non déterminée	
· Auto inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément	
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif	
· Pression de vapeur à 20°C :	Non déterminée	
· Solubilité dans/miscibilité		
Avec l'eau :	Entièrement miscible	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles	

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

Pas de réactivité connue dans les conditions de stockage conforme.

· Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

· Décomposition thermique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10 Stabilité et réactivité (suite)

. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

. Conditions à éviter

Pas d'indication de conditions particulières de stockage à éviter.

. Matières incompatibles:

Pas d'indication d'incompatibilité particulière.

. Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

11 Informations toxicologiques

. Toxicité aiguë

Aucune toxicité aiguë n'est répertoriée pour ce produit dans les conditions de concentration des composants du produit.

. Effet Toxique

Aucun problème toxicologique n'est à prévoir lorsque le produit est manipulé et utilisé avec attention.

. Effet primaire d'irritation

Aucun problème d'irritation n'est à prévoir lorsque le produit est manipulé et utilisé avec attention.

. Sensibilisation

Pas de sensibilisation envisagée dans les conditions de concentration des composants du produit.

. Carcinogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

. Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit ne présente pas de dangers.

12 Informations écologiques

Aucun problème écologique n'est à prévoir lorsque le produit est manipulé et utilisé avec attention.

. Toxicité

Donnée non disponible.

. Toxicité aquatique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Comportement dans les compartiments de l'environnement :

. Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Mobilité dans le sol :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Autres indications écologiques

. Indications générales :



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Produit : Liquide de Michel - Tampon/Buffer

Date d'émission : 23/06/2023 - Version E - Révision : 23/06/2023

12 Informations écologiques (suite)

. Autres indications :

Le produit est biodégradable.

. Résultats des évaluations PBT et VPVB

. **PBT** : Non applicable.

. **vPvB** : Non applicable.

. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Se conformer aux règlements antipollution et aux autres règlements du pays concerné.

. Emballages non nettoyés :

Les contenants et emballages contaminés par des substances ou préparations dangereuses doivent être traités comme le produit lui-même.

. Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

Aucune restriction

. Numéro ONU

ADR/RID - IMDG - IATA : Non applicable

. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID - IMDG - IATA : Non applicable

. Classe(s) de danger pour le transport

ADR - IMDG - IATA : Produit non dangereux

. Etiquettes pour le transport

ADR/RID - IMDG - IATA : Non applicable

. Groupe d'emballage

ADR/RID - IMDG - IATA : Non applicable

. Dangers pour l'environnement

ADR/RID : Non IMDG : Polluant marin : Non IATA : Non

. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :
Non applicable

. Indications complémentaires de transport

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15 Informations réglementaires

Cette fiche est conforme aux exigences du Règlement (CE) 1907/2006, Article 31 & Annexe II

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange est classé comme non dangereux selon les critères des Règlements 1272/2008.

Classe de pollution des eaux

Le mélange est classé comme non polluant.

Classe(s) de danger pour le transport

Aucune restriction. Le mélange est classé comme non dangereux pour le transport.

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Pour plus d'informations, contacter votre fournisseur.

Cette fiche de sécurité a été établie selon Règlement (CE) 1907/2006, Article 31 & Annexe II.

Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances.

Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis-à-vis du produit concerné.

Ces informations ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Le fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus mentionné. Ces informations ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le mélange contient moins de 1% de substance classée dangereuse, il est donc classé comme non dangereux selon les critères des Règlements 1272/2008.

Le mélange contient moins de 0.1% de substance sensibilisante, il n'est donc pas nécessaire de donner d'information additionnelle sur les dangers

Substances classées

N-Ethylmaleimide

Abréviation des dangers

Acute Tox. 2 : Toxicité aiguë catégorie 2

Acute Tox. 3 : Toxicité aiguë catégorie 3

Skin Corr. 1B : Corrosion cutanée catégorie 1B

Skin Sens. 1 : Sensibilisation cutanée catégorie 1

Mentions de danger importantes

H300 : Mortel en cas d'ingestion

H311 : Toxique par contact cutanée

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

Information additionnelle sur les dangers

EUH208 : «Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut produire une réaction allergique.».

Modifications

Version 01 - 15/03/2012 - Création

Version 02 - 25/06/2012 - Modification de la dénomination du produit (Mitchel remplacé par Michel)

Version 03 - 15/02/2017 - Mise à jour de l'adresse Alphapath

Version D - 25/05/2022 - Modification de la référence de la version du document pour intégration dans Symalean – Revue de la FDS

Version E - 23/06/2023 - Mise à jour de l'adresse